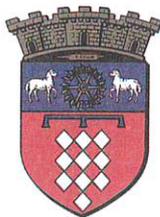


Le 6 juillet 2021



- Lionel DAVID
Maire de BREBIÈRES
62117 BREBIÈRES

à

- Société GOODMAN France
24 rue de Prony
75017 PARIS

Objet : Projet de construction d'un entrepôt soumis à la réglementation des ICPE – Régime de l'enregistrement pour la rubrique 1510 – Bâtiment B
Dossier suivi par Stéphane TONACHELLA

N° 1379 : O/LD/DD/SD

Monsieur le Directeur,

Par courrier en date du 1^{er} juillet 2021, vous me faites part de votre intention de déposer un dossier de demande d'enregistrement d'une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement, relatif au projet d'exploiter un entrepôt de stockage (bâtiment B) sur la commune de BREBIÈRES.

Ainsi, vous me sollicitez au sujet de l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation.

Aussi, je vous informe que l'usage du site à l'arrêt de vos activités devra être compatible avec les orientations et réglementations du ou des documents d'urbanisme en vigueur au moment de la cessation de votre activité.

L'annexe jointe à votre courrier sus-référencé énonçant les dispositions de remise en état lors de la mise en arrêt des installations et usage futur du site et ce, conformément à l'article 512-39-2 du Code de l'Environnement, correspond à nos attentes.

En conséquence, j'émet un avis favorable à cette proposition.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Lionel DAVID,
Maire.

